



Santé au Travail RETOUR AU RESTO' & MESURES SANITAIRES Livret d'accompagnement

Livret d'accompagnement à la mise en œuvre du guide national



RETOUR AU RESTO': Sommaire

-1-

PREPARER

Mesures organisationnelles
Pour le personnel
Pour les clients

- 2 -

REALISER

Dans la salle Pour le personnel

- 3 -

VERIFIER

Dans la salle

- 4 -

ECHANGER

Avec le personnel

PREPARER: Mesures organisationnelles



- Mettre le document (DUERP) à jour et y annexer toutes les dispositions sanitaires prises
- Préparer un protocole pour la réception des marchandises hors et en présence de la clientèle respectant les gestes barrières. Pour les non périssables laisser quelques heures avant de toucher



 Organiser en cuisine pour que chaque salarié s'occuper des mêmes taches (préparations froides, chaudes, pâtisseries, cuisson)



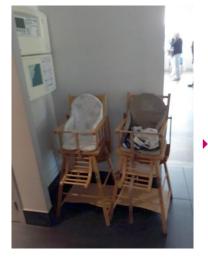
Mettre en place une procédure de tri des déchets et séparer ce qui peut être contaminé (sets de table...). Insérer dans des poubelles fermées à commande podale. Utiliser des gants jetables.



Eviter l'utilisation de ventilateur et de climatisation portative si possible



- ▶ Aérer le local si possible avant le service et après le service et plusieurs fois par jour lorsque cela est possible durant au moins 10 minutes
- ▶ Designer une personne avant le service pour prendre les appels et éviter de se « passer » le combiné



Limiter au maximum les équipements dans l'établissement (jeux pour enfant, chaise haute dans la salle de restaurant...)

- Indiquer que la réservation se fera par téléphone afin d'éviter les contacts en présentiel et diminuer le risque en termes de distanciation
- ▶ Effectuer l'accueil des clients à l'extérieur pour éviter la manipulation des poignées



Dans la mesure du possible **laisser les portes ouvertes** à l'intérieur de l'établissement pour limiter les contacts avec les poignées

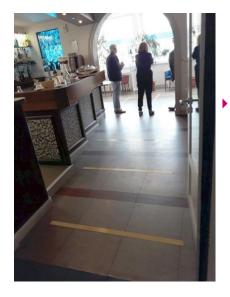
- ▶ Attendre que les clients soient installés avant d'installer une autre table
- Mettre en place un sens de circulation lorsque cela est possible



Mettre à disposition du gel à l'entrée de l'établissement

- ▶ Veiller à l'application des règles et des gestes barrières pour les clients à l'entrée de l'établissement
- Respecter les gestes barrières





Effectuer un marquage au sol indiquant les règles de distanciation à l'entrée de la salle du restaurant



▶ Eviter que les clients n'aient à se lever

- Désigner une personne pour effectuer les encaissements
- ▶ Effectuer le règlement directement à la table du client







- Avant l'ouverture au public, prévoir des actions d'information et de formation du personnel y compris pour les apprentis. Prévoir la désignation et la formation d'un salarié référent COVID-19
- Les salariés devront attester avoir été informés avec mise en situation réelle ou formés à l'application des mesures quel que soit leur type de contrat.
- ▶ Eviter les colliers longs ou bracelets, les cheveux détachés





- Définir le nombre de salariés mangeant sur place avec l'équipe et appliquer les règles de distanciation.
- Prévoir un plan de nettoyage et de désinfection, après chaque table et suivi des surfaces de travail, poignées de portes, placards, zones de paiement, machine à café, monte plats, machines à verre
- ▶ Utiliser du matériel personnel pour le nettoyage, l'essuyage
- Nettoyer le sol après chaque service à l'humide en utilisant les produits de désinfection adéquats
- Pour le nettoyage, utiliser les gants, masques voir surblouses, lunettes ou visières.
- Positionner du gel hydro alcoolique ou lingettes désinfectantes aux endroits stratégiques de passages et de travail
- Pour l'essuyage des mains : prévoir du papier





Afficher le protocole de nettoyage des mains

Source INRS AK 743

- Nettoyer les sanitaires après chaque service,
 voir pour des changes automatiques sur la lunette des toilettes
- Privilégier les distributeurs de savon à cellule







- Afficher à la vue des clients et expliquer les consignes de sécurité et mises en place
- Expliquer ces consignes lors de la réservation.
 Si possible, les communiquer via un site internet et les réseaux sociaux



▶ Appliquer du gel hydro alcoolique dès l'entrée dans l'établissement

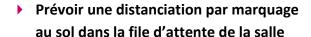




- ▶ **Déterminer le nombre de clients maximum** que l'on peut accueillir en fonction des directives en vigueur et de respecter les règles de distanciation. (Tenir compte du mobilier)
- ▶ Par un affichage approprié, demander aux clients malades ou présentant des symptômes de différer leur venue



Aller chercher les clients à l'entrée pour gérer les flux et éviter qu'ils touchent les poignées





- Demander lors de la réservation le choix de la table pour éviter les allers et retours dans la salle
- ▶ A défaut, prévenir les clients que la gestion des tables sera faite par l'établissement pour éviter les allers et retours dans la salle



Nettoyer les rampes si l'établissement en dispose

- ▶ Condamner les vestiaires ou isoler les affaires personnelles. Mettre dans des sacs d'isolement (sacs poubelle) les sacs à main et veste des clients. Si nettoyage prévu ensuite, laisser la possibilité de mettre sur dossier
- Désinfecter les sièges après chaque client
- ▶ Utiliser au maximum le matériel à usage unique (nappes, set de table, serviette). Dans le cas contraire le lavage doit se faire à 60°. Pour les tissus ne supportant pas le lavage à 60°, possibilité d'utiliser le sèche-linge, lessive spécifique, ou de repasser à la vapeur (à haute température)
- Les salariés doivent se laver les mains et les sécher

 Dresser les tables avec tous les couverts dès la mise en place lorsque cela est possible



• Eviter de coller les nappes, éviter de les mettre contre soi lors de la desserte (nappes papier)



 Evacuer les produits dans des poubelles podales et qui ferment



- **Désigner une personne pour le paiement** ; la confection du café et la prise du téléphone. En cas d'impossibilité, utiliser une lingette désinfectante après chaque utilisation
- **Le paiement se fera directement à la table** pour éviter les flux et croisements
- ▶ Si possible, faire un sens de circulation quitte à utiliser les issues de secours



- Eviter la desserte pendant le service.
 Pour la desserte, utiliser des gants
- Ranger les chaises après chaque départ afin que les clients n'aient pas à les manipuler





En cas de suspicion de symptômes Coronavirus, consulter le site <u>Info Coronavirus COVID-19 | Gouvernement.fr</u>. Contacter le 15 pour les mineurs et les représentants légaux pour les mineurs.



Rendre obligatoires les protections en salle, en cuisine, lors du nettoyage pour éviter toute projection salivaire (masque, visière, gants, lunettes). Les autres protections déjà existantes (gants, charlottes, chaussures, sur chaussures) ne doivent pas être remis en cause par les équipements propres au COVID 19.

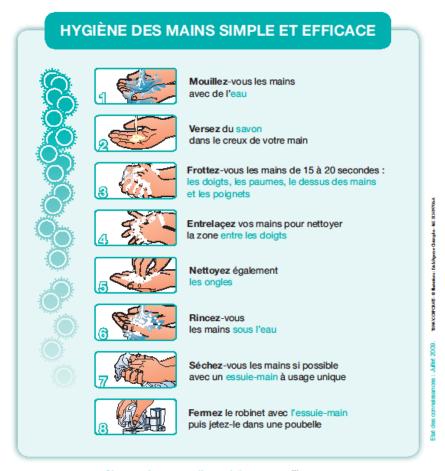
- ▶ Designer une personne pour l'utilisation du four et fournir des gants anti thermiques à chaque utilisateur
- Privilégier le matériel individuel en cuisine et en salle
- ▶ Eviter les face à face, privilégier les côte à côte si possible
- ▶ Eviter les paiements en espèces : privilégier le paiement par carte bleu
- > Si paiement en espèces ou pourboire : prévoir un ramasse- monnaie





> S'assurer de l'approvisionnement permanent des consommables

- gel hydroalcoolique,
- lingettes, savons,
- gants,
- sacs-poubelle



Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Les gestes de chacun font la santé de tous







Source INPES







Dédier un temps de relation avec un responsable pour mentionner toutes les difficultés rencontrées par les salariés dans le respect des nouvelles procédures et la relation avec le client.





Voici quelques questions à se poser pour aider à l'élaboration de votre Plan de Reprise d'Activité :

Questions	Oui	Non
Avez-vous identifié des lieux collectifs (vestiaires, salles de pause, sanitaires) ?		
Si oui, avez-vous défini une politique partagée de prévention et de gestion de ces lieux ?		
Avez-vous des lieux de travail clos (sans aération et /ou sans ouverture) ?		
Avez-vous prévu un sens de circulation ?		
Avez-vous mis en place une organisation permettant une continuité d'activité en respectant les gestes barrières ?		
Avez-vous affiché les gestes barrières pour vos salariés et vos clients ?		
Avez-vous prévu de prodiguer un module de formation aux gestes barrières et mesures préventives mises en place dans l'entreprise aux retours de chaque salarié ?		
Avez-vous mis en place un système de communication à distance pour vos salariés ?		
Avez-vous mis en place une organisation de nettoyage des locaux ?		
Avez-vous prévu une procédure pour la gestion de vos salariés susceptibles de présenter des signes de COVID-19 ?		
Avez-vous identifié les dispositifs de renouvellement de l'air et de la gestion de la température ?		
Avez-vous prévu d'éviter l'usage de la climatisation portative et ventilateur ?		
Avez-vous identifié des situations de travail où l'interaction humaine est nécessaire ?		
 Si oui, avez-vous indiqué à vos salariés de travailler côte à côte plutôt que face à face (par exemple) ? 		

Questions	Oui	Non
Avez-vous intégré à l'analyse des risques les modalités d'élimination des consommables potentiellement souillés (nappage, masques, gants) ?		
Isoler ces produits en les disposant par exemple dans des contenants fermés.		
 Vos salariés utilisent-ils des véhicules de service ? Si oui, avez-vous prévu une organisation pour le nettoyage de ces véhicules ? Si oui, avez-vous prévu une organisation limitant une utilisation 		
partagée (nombre de passagers) ?		
Avez-vous identifié les situations où le risque de transmission peut se faire par contact avec les mains (rampes d'escaliers, interrupteurs) ?		
Avez-vous prévu une organisation pour les zones et situations de coactivité (plusieurs personnes interviennent en même temps : livraisons, sens de circulation, matériels) ?		
Avez-vous prévu de supprimer les objets ou condiments en libre-service (revues, bonbons, sucres, journaux, publicités) ?		
Avez-vous prévu une organisation pour le téléphone (partage du téléphone : qui répond ? Désinfection après usage ?)?		
Avez-vous prévu une organisation pour le service de bar et les cafés (par exemple un seul salarié chargé du service des cafés) ?		
Avez-vous prévu de supprimer le sel, poivre, carafe sur les tables ou bar ?		
Avez-vous du mobilier en tissus ou difficilement lavable ?		
Avez-vous prévu le nettoyage des surfaces, des assises ?		
Avez-vous les EPI (équipement de protection individuelle) nécessaires à la protection de l'ensemble des salariés de votre entreprise ?		
Avez-vous prévu un système de contrôle des stocks de vos EPI (évaluation régulière du stock) ?		



Des questions, des conseils

Par téléphone : 05.55.18.20.55

Par mail: aist19@aist19.fr



LIENS ET DOCUMENTS UTILES:



Le guide national, les liens utiles AIST19

- GO Télécharger le projet de protocole de déconfinement du 22 mai 2020
- Télécharger notre aide au DUER Hôtellerie Restauration
- Site web AIST19 : COVID-19- Page d'informations aux entreprises
- Site web AIST19

Les liens utiles :

- Ministère du travail ; Coronavirus COVID-19 Sécurité et santé des travailleurs les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité
- Ministère du travail : Coronavirus COVID-19
- Ministère du travail : Risques psychosociaux
- Ministère du travail : Télétravail | mode d'emploi
- Ministère du travail : Fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs
- Dossier INRS : Employeur, de la responsabilité à la mise en œuvre de la prévention
- INRS : Obligations des employeurs et des salariés en période de pandémie
- ON INRS : Pandémie : agression et violence envers les salariés
- INRS : Risques psychosociaux, Facteurs de risque
- INRS: dossier Risques psychosociaux (RPS)
- ANACT: Dossier Coronavirus et conditions de travail
- Stratégies en milieu de travail sur la santé mentale : gestion du deuil
- Santé Travail F.P: Comprendre Les grands modèles d'analyse des RPS
- Les questions réponses du Ministère du Travail
- Les questions les plus fréquemment posées sur le site du Gouvernement
- Des informations régulièrement mises à jour sur le site de l'INRS
- Les communiqués de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Les documents utiles :

- Fiches conseils métiers du Ministère du travail
- Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger la santé de ses salaries face au virus
- Fiche conseil ISTF : Gestion du deuil en entreprise